

2MC GESTION
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 2.000 euros
Siège social : 336 Route des Chaux 26500 Bourg-lès-Valence

823 761 325 R.C.S. ROMANS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 10 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

le dix mars, à onze heures,

Madame Chorig JEBOURIAN,

agissant en qualité d'Associée Unique Gérante de la Société,

détenant la totalité des parts sociales composant le capital social de la Société,

L'Associée Unique a statué sur l'ordre du jour suivant :

- transfert du siège social et modification corrélative de l'article « Siège social » des statuts,
- modification de l'objet social et modification corrélative de l'article « Objet » des statuts,
- pouvoirs pour formalités.

L'Associée Unique a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

(Transfert de siège social et modification corrélative des statuts de la Société)

L'Associée Unique décide de transférer le siège social actuellement établi au 336 Route des Chaux 26500 Bourg-lès-Valence au 747 Allée André Revol 26500 Bourg-lès-Valence, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article « Siège social » des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 4 – SIÈGE SOCIAL

*Le siège social est fixé : **747 Allée André Revol 26500 Bourg-lès-Valence** »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

(Modification de l'objet social de la Société et modification corrélative des statuts de la Société)

L'Associée Unique décide, à compter de ce jour, de modifier l'objet social comme suit :

- Traiteur, restauration traditionnelle avec vente de boissons alcoolisées et spiritueux
 - Location et mise à disposition de lieux d'évènement,
- Gestion administrative et commerciale des ventes pour le compte des professionnels dans le domaine vitivinicole, prestations de redistribution de vins, assistance en matière de relations clients, prestations de service après-vente, gestion du relationnel client pour le compte des professionnels ;

- L'organisation de soirées évènementielles, réunions, séminaires pour les particuliers et professionnels,
- Vente de denrées alimentaires et boissons non alcoolisées à consommer sur place ou à emporter,
- Prestations de décoration, nettoyage et entretien de locaux de toute nature,
- Et de façon générale, la propriété, la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise à disposition, la location de tous biens, immobiliers ou mobiliers, fonds de commerce nécessaires à la réalisation de l'objet social ci-dessus.

En conséquence, l'article « Objet » des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 2 – OBJET

La Société a pour objet :

- Traiteur, restauration traditionnelle avec vente de boissons alcoolisées et spiritueux
 - Location et mise à disposition de lieux d'évènement,
- Gestion administrative et commerciale des ventes pour le compte des professionnels dans le domaine vitivinicole, prestations de redistribution de vins, assistance en matière de relations clients, prestations de service après-vente, gestion du relationnel client pour le compte des professionnels ;
- L'organisation de soirées évènementielles, réunions, séminaires pour les particuliers et professionnels,
 - Vente de denrées alimentaires et boissons non alcoolisées à consommer sur place ou à emporter,
 - Prestations de décoration, nettoyage et entretien de locaux de toute nature,
 - Et de façon générale, la propriété, la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise à disposition, la location de tous biens, immobiliers ou mobiliers, fonds de commerce nécessaires à la réalisation de l'objet social ci-dessus.
- »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION
(Pouvoirs pour formalités)

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

* * *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par l'Associée Unique et consigné au registre prévu par la loi.

Madame Chorig JEBOURIAN
Gérante Associée Unique